



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Contrôle des activités d'extraction minière

Question orale n° 779

Texte de la question

Mme Murielle Lepvraud alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur les contrôles réalisés concernant les entreprises d'extraction minière situées en France. Le 31 mars 2026, la presse révélait qu'Imérys aurait déversé au sol plus de 3 000 litres de produits chimiques à Glomel, qui seraient du xanthate et du sulfonate de sodium. Ces faits se seraient déroulés en juillet 2021 et la direction de l'entreprise aurait explicitement demandé à ce que ces produits soient déversés au sol. Par ruissellement, ils se sont retrouvés dans le cours d'eau qui traverse l'usine. Le 3 avril, le parquet de Saint-Brieuc a ouvert une enquête « déversement dans l'eau par violation manifestement délibérée d'une obligation de prudence ou de sécurité d'une substance entraînant des effets nuisibles graves et durables sur la santé, la flore ou la faune ». Le 24 avril, le président Emmanuel Macron s'est rendu sur un autre site de l'entreprise Imérys, cette fois dans l'Allier, pour annoncer un « choc de simplification environnementale ». Pourtant, le Président de la République et ses services ne pouvaient ignorer les accusations graves qui pèsent contre cette entreprise qui aurait grandement mis en danger la biodiversité en enfreignant la législation environnementale. Mme la députée souhaite savoir si ce déplacement sur le site d'Imérys est une forme de soutien à cette entreprise accusée d'avoir pollué un cours d'eau à Glomel. Elle souhaite par ailleurs savoir, en dehors des différents projets d'extractions programmés par le Gouvernement, s'il compte mettre en place un plan de sobriété en métaux comme le propose la députée Clémence Guetté. Elle souhaite savoir si le Gouvernement compte mettre en place un contrôle plus resserré et indépendant des éventuels risques chimiques dans les entreprises d'extraction minières française pour veiller à la protection de la santé des travailleurs, des riverains et des normes environnementales.

Données clés

Auteur : [Mme Murielle Lepvraud](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 779

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 juin 2026](#)